



## Arrêté n°2024-09-01-01 portant composition de la Commission d'expertise scientifique

Section 25-26

### La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- Vu le règlement des Commissions d'expertise scientifique voté en Conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-16 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 25-26 – Collège A ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-16 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 25-26 – Collège B ;
- Vu l'arrêté de nomination n°2022-03-28-FF ;
- Vu l'arrêté de nomination n°2022-09-27-AA ;
- Vu l'arrêté de nomination n°2023-02-28-02 ;
- Vu l'arrêté de nomination n°2023-02-22-01 ;
- Vu le changement de situation de Monsieur Alain MIRANVILLE et de Madame Madalina PETCU au 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;
- Vu l'arrêté de nomination n°2024-09-01 de Madame Madalina PETCU au collège A et de Madame Cécile TAING au collège B.

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup> : Collège A

- |            |          |             |
|------------|----------|-------------|
| - Monsieur | Pol      | VANHAECKE   |
| - Monsieur | Samuel   | BOISSIERE   |
| - Monsieur | Marc     | VAN LEEUWEN |
| - Monsieur | Julien   | MICHEL      |
| - Madame   | Madalina | PETCU       |
| - Monsieur | Boris    | PASQUIER    |
| - Monsieur | Joseph   | LEHEC       |
| - Monsieur | Olivier  | FRECON      |

## Article 2 : Collège B

-	Monsieur	Morgan	PIERRE
-	Madame	Farida	ENIKEEVA
-	Madame	Cécile	TAING
-	Monsieur	Yousri	SLAOUI
-	Monsieur	Ahmed	MOUSSAOUI
-	Monsieur	Frédéric	SYMESAK
-	Monsieur	Moulay Youssef	BARKATOU
-	Madame	Sandrine	DALLAPORTA

## Article 3 : Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR Sciences fondamentales et appliquées ainsi que sa responsable administrative sont chargé(e)s de l'affichage du présent arrêté, qui sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 1<sup>er</sup> septembre 2024

La Présidente de l'université de Poitiers

Virginie LAVAL

